

# PLANÈTE EXIL



**ORGANISATION SUISSE  
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS**

[www.osar.ch](http://www.osar.ch)

Guerre en Ukraine et familles d'accueil

**Bilan et perspectives de la directrice de l'OSAR Miriam Behrens**

Interview en pages 4 et 5

Formation de l'OSAR avec des innovations

**De nouveaux cours pour les familles d'accueil et un nouveau projet de community building pour les bénévoles**

Pages 3, 6 et 7





Chères lectrices, chers lecteurs,

Imaginez un instant que vous ayez dû fuir la guerre et la violence. Vous avez été accueilli-e dans un pays sûr, mais soudain, la guerre éclate là aussi et vous devez chercher refuge ailleurs. C'est ce qu'ont vécu près de 5000 personnes requérantes d'asile et réfugiées reconnues en Ukraine, lorsque la guerre a éclaté. Beaucoup d'entre elles viennent d'Afghanistan et de Syrie. Cette guerre touche également d'autres ressortissant-e-s de pays tiers. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), plus de 440 000 personnes en situation migratoire travaillaient ou étudiaient en Ukraine, 35 000 autres y vivaient apatrides et quelque 60 000 sans statut légal.

En Suisse, outre les personnes de nationalité ukrainienne, les personnes ressortissantes de pays tiers reçoivent également le statut de protection S, si elles bénéficiaient d'une autorisation de séjour valable en Ukraine avant leur exil et si un retour vers leur pays d'origine n'est ni sûr ni durable. Ces conditions doivent néanmoins être examinées au cas par cas, et cela constitue un réel défi dans le cadre de la procédure courte du statut S, car les circonstances sont souvent complexes. Il est donc d'autant plus important qu'une personne puisse avoir accès à la procédure d'asile si sa demande de statut S est refusée.

Cordialement,

*S. Nufer*

Seraina Nufer  
Co-responsable du département  
Protection  
Bases juridiques et consultation

Couverture : Nombre d'Ukrainien-nes  
fuiet avec leurs animaux de compagnie –  
un défi particulier pour l'hébergement.  
Sur la photo : Tanya, 29 ans, et ses deux  
enfants Victoria, 11 ans, et Svyetoslav,  
8 ans, avec un chat, à la frontière avec la  
Moldavie, 23.04.2022.  
© HCR/Caroline Bach

## ■ Échange avec la directrice du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE)

L'OSAR est membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE) depuis 1994, une alliance d'organisations non gouvernementales qui s'engagent pour la protection et les droits des personnes en quête de protection et des personnes réfugiées. Des

rencontres régulières à Berne et à Bruxelles permettent de discuter de l'actualité et des interventions communes au niveau européen ainsi que des dossiers juridiques prioritaires dans le domaine de l'asile et de la migration.



« Depuis la guerre en Ukraine, les pays de l'UE ont prouvé de façon convaincante qu'ils pouvaient réagir ensemble rapidement à un flux migratoire aussi conséquent et apporter une aide aux personnes qui ont fui, dont le nombre s'élève désormais à 6 millions. Ils pourraient en faire de même pour les personnes qui fuient d'autres pays. »

Catherine Woollard, directrice du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE)

Ensemble pour les droits et les besoins des personnes réfugiées en Europe : Miriam Behrens, directrice de l'OSAR, et Catherine Woollard, directrice du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE) depuis 2016. © OSAR/Barbara Graf Mousa

## ■ Pas de renvoi au Sri Lanka

Les événements qui se produisent actuellement au Sri Lanka sont préoccupants. La crise économique menace la sécurité alimentaire et l'accès aux soins médicaux de la population. L'OSAR demande aux autorités de renoncer aux renvois au Sri Lanka, surtout s'agissant des personnes vulnérables, jusqu'à ce que la

situation se soit stabilisée. Dans un cas spécifique, le SEM doit en outre examiner soigneusement si la personne court un danger ou si le renvoi est acceptable. En cas de doute, il faut octroyer l'admission provisoire.

Info de l'OSAR du 15.07.2022 :  
<https://bit.ly/310QzhS>

## ■ Indemniser les plaintes contre Frontex

Après la votation du 15 mai 2022, le Conseil fédéral a décidé d'adapter la procédure de recours de l'agence européenne de protection des frontières Frontex. Les personnes requérantes d'asile qui arrivent en Suisse et dont les droits humains ont été bafoués aux frontières extérieures de l'UE lors des interventions de Frontex doivent désormais pouvoir mieux se défendre, avec le soutien de représentant-e-s légaux et de conseillers juridiques. L'OSAR

salue cette mesure, mais réclame un financement suffisant de la protection juridique pour cette tâche supplémentaire. Car les plaintes déposées contre Frontex concernent des violations de la Charte des droits fondamentaux de l'UE. Ce ne sont donc pas les mêmes procédures et domaines juridiques que pour les tâches de protection juridique relevant du droit d'asile suisse.

Communiqué de presse du 29.06.2022 :  
<https://bit.ly/3y0cgtX>

# Le projet Community Building de l'OSAR encourage les bénévoles et le bénévolat

Avec son nouveau projet de Community Building, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) soutient les bénévoles qui accompagnent les personnes réfugiées et leur famille d'accueil. Le projet prend son envol au bon moment. *Siméon Seiler, responsable du projet Community Building*

L'agitation autour des personnes réfugiées d'Ukraine s'est un peu calmée. Lorsque la guerre a éclaté, la plupart des autorités, mais aussi les œuvres d'entraide actives dans les domaines de l'exil et de l'asile, ont été prises au dépourvu face à la vitesse et à l'intensité des événements en Ukraine. Depuis, les compétences ont été clarifiées et des processus clairs mis en place. Dans de nombreux cantons, l'OSAR a confié la coordination, et en particulier l'encadrement des familles d'accueil, à l'œuvre d'entraide Caritas Suisse et à la Croix Rouge Suisse (CRS) ou à des institutions étatiques. L'OSAR continue évidemment à apporter son aide. Elle met en réseau les services d'encadrement et organise avec eux des rencontres d'échange pour les familles d'accueil. Le département Formation de l'OSAR propose en outre des formations continues pour les familles d'accueil

(lire à ce sujet l'article en pages 6 et 7 de ce numéro). Parallèlement au projet de familles d'accueil, l'OSAR a lancé au mois d'avril le projet Community Building. Comme pour les personnes réfugiées, le calme s'installe aussi auprès des bénévoles. Le but du projet de Community Building est de créer des petits groupes indépendants qui apportent un soutien concret aux personnes réfugiées et aux familles d'accueil sur le terrain.

## Des échanges virtuels aux rencontres en présentiel

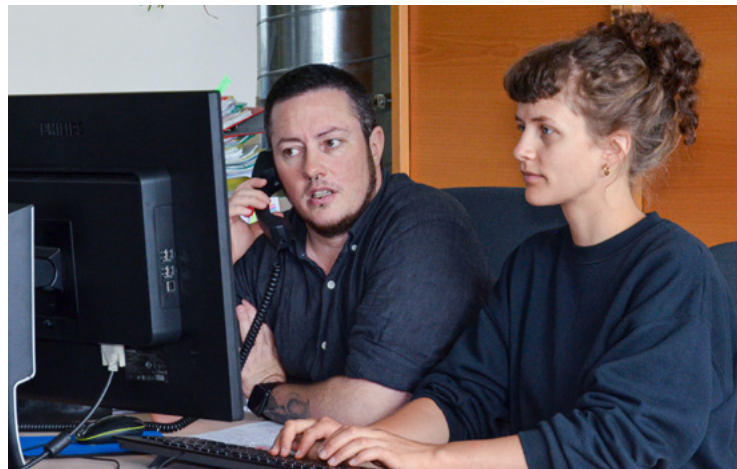
Peu après l'arrivée en Suisse des premières personnes ayant fui l'Ukraine, la mise en réseau décentralisée fonctionnait déjà à merveille. Dans tous les cantons, des personnes engagées depuis longtemps dans le bénévolat

ainsi que des personnes qui souhaitaient agir immédiatement et spontanément pour les personnes réfugiées d'Ukraine ont organisé des plates-formes numériques d'entraide et sont aujourd'hui encore en contact. De tels réseaux sont parfaitement adaptés à l'échange d'information rapide et à large échelle. Toutefois, la

la musique, en passant par faire ses courses ensemble.

Les bénévoles qui participent au projet de Community Building peuvent recourir à de nombreuses ressources. Un répertoire de liens thématiques ainsi que des fiches techniques spécialement conçues pour le projet

seront progressivement publiés sur le site web de l'OSAR. En outre, une ligne d'information téléphonique sera bientôt disponible pour les bénévoles. S'ils le souhaitent, les groupes peuvent également bénéficier d'un coaching dans le domaine du bénévolat. Enfin, l'équipe du département Formation de l'OSAR propose des journées de formation continue dans les domaines de l'asile et de l'exil, de l'intégration et de la participation à la vie sociale, de la migration et des traumatismes, ainsi que des compétences transculturelles.



Siméon Seiler, chef de projet, et Niki Ott, collaboratrice de projet, aident les bénévoles à créer des réseaux. © OSAR/Baptiste Babey

communication ne suffit généralement plus lorsqu'il s'agit de fournir un accompagnement non seulement spontané et ponctuel, mais aussi régulier et à long terme.

Avec ce projet de Community Building, l'accent est mis sur la densité des réseaux, la durabilité des relations et les rencontres en personne. La technologie relève davantage de l'outil que du point de départ de l'organisation. Les petits groupes de bénévoles forment avec les personnes réfugiées et leur famille d'accueil ce que l'on appelle un triangle des besoins. Ce sont les besoins des membres du réseau – participer à la vie sociale ou recevoir de l'aide pour les procédures administratives, par exemple – qui déterminent si une offre de soutien est proposée ou non. Ces offres peuvent aller de l'aide aux devoirs, à jouer de

Les personnes intéressées par le bénévolat, déjà actives ou qui souhaitent le devenir, peuvent s'inscrire seules ou en groupe au projet Community Building de l'OSAR : [www.osar.ch/community-building](http://www.osar.ch/community-building)

Community Building est un projet pilote qui se déroule principalement dans les 13 cantons suivants : AG, BS, GE, GL, OW, SG, SH, SO, TG, UR, VD, VS, ZG. N'hésitez pas à nous contacter même si vous habitez dans un autre canton. Infoline téléphonique : +41 (0)31 370 75 95 (mar 14-18h, jeu 9-13h).

Si vous n'avez pas besoin du dépliant ci-joint, merci de le faire circuler.

# Une collaboration unique entre les autorités et les organisations civiles

Depuis que la Russie a attaqué l'Ukraine en violation du droit international et que les victimes de cette guerre fuient en masse, notamment vers la Suisse, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) collabore étroitement avec les autorités nationales et cantonales. Une collaboration qui tourne principalement autour de l'hébergement privé des nombreuses personnes réfugiées de guerre ukrainiennes. En effet, la Confédération a principalement mandaté l'OSAR pour placer directement ces personnes dans des familles d'accueil. Après les premiers mois, la directrice Miriam Behrens tire un bilan positif du traitement que la Suisse a réservé aux personnes réfugiées d'Ukraine et de l'offre de familles d'accueil.

## Miriam Behrens, comment la Suisse fait-elle face aux conséquences de la guerre en Ukraine ?

La guerre a déclenché le plus grand flux migratoire jamais observé depuis la Seconde Guerre mondiale. Pour la première fois, la Confédération a activé le statut de protection S avec une procédure d'inscription en ligne. En outre, la majeure partie des personnes réfugiées a été hébergée chez des particuliers : en juillet, c'était le cas de près de 60% d'entre elles. Avec les familles d'accueil, les autorités ont donc été confrontées dès le début de la

crise à un nouveau groupe d'interlocuteurs et à de nouvelles procédures qui n'étaient pas encore rôdées. Pour l'instant, je trouve que la Suisse a admirablement relevé le défi et atteint le but premier qui était d'abriter immédiatement toutes les personnes réfugiées, grâce à un fantastique élan de solidarité de la population. La suite de la prise en charge a d'abord été un peu chaotique, mais la bonne collaboration a permis d'éliminer rapidement les goulets d'étranglement. Là aussi, toutes les lacunes ont immédiatement été comblées par des offres bénévoles. Sans l'aide géné-

reuse de la population, le bilan serait nettement moins bon.

## Quel bilan tirez-vous de l'offre de familles d'accueil ?

L'OSAR a reçu le mandat fédéral de placer des personnes réfugiées d'Ukraine dans des familles d'accueil, parce qu'elle a acquis l'expérience et l'expertise nécessaires de 2015 à 2018, lors d'un projet similaire réalisé pendant la guerre en Syrie. Le lancement du projet a pourtant été un défi. En raison du grand nombre de personnes réfugiées, nous n'avons tout d'abord pas pu respecter nos propres procédures qui consistent par exemple à rendre visite aux familles d'accueil avant le placement. Mais maintenant, ces clarifications préalables ont lieu dans la plupart des cantons. Au début, l'accompagnement des familles d'accueil après le placement n'était pas satisfaisant. Nous avons mis en place une permanence téléphonique et envoyé des infos par courriel. Mais ça ne suffit pas. Entre-temps, nous avons réussi à trouver des solutions sur mesure avec la plupart des cantons. C'est un grand succès pour l'hébergement privé dans le domaine de l'asile et nous en sommes ravis !

## Quelques familles d'accueil ont toutefois d'emblée limité leur engagement à trois mois et aimeraient maintenant arrêter.

C'est compréhensible. C'est une lourde charge de cohabiter aussi étroitement, de partager la cuisine et la salle de bain et de constater quotidiennement à quel point la guerre en cours accable les invité-e-s. Les différences culturelles, par exemple sur le plan des valeurs ou de l'éducation, peuvent en outre créer des



© OSAR/Baptiste Babey

tensions. Mais la plupart des familles d'accueil restent actives et de nouvelles viennent en renfort. L'hébergement chez des particuliers favorise l'intégration sociale et l'acquisition de la langue. De plus, les familles d'accueil soutiennent les personnes réfugiées au quotidien ; elles les aident parfois même à chercher du travail et défendent leurs intérêts. Grâce à elles, les personnes réfugiées sont tout de suite au cœur de la société.

### **Le précédent projet de familles d'accueil nous a-t-il appris quelque chose au sujet de cet effet positif sur l'intégration ?**

Il ressort de notre évaluation que l'ensemble des invité-e-s a pu améliorer ses connaissances linguistiques. Ils sont 41 % à avoir trouvé un apprentissage ou même un emploi, 68 % à s'être sentis plus autonomes chez la famille d'accueil et à mieux s'y retrouver en Suisse. Et ce qui nous a fait particulièrement plaisir : 84 % des familles d'accueil se sont déclarées prêtes à héberger à nouveau des personnes réfugiées ! Nous estimons qu'il serait important d'examiner immédiatement les avantages et les inconvénients du modèle de familles d'accueil par rapport à d'autres formes d'hébergement. Nous prévoyons d'y consacrer une étude.

### **Pourquoi est-il si important d'offrir un encadrement intensif aux familles d'accueil ?**

Pour les autorités, c'est un avantage de connaître les familles d'accueil et d'être en lien avec elles. Cela permet de détecter à temps les problèmes et les éventuels changements. De leur côté, les familles d'accueil ont besoin d'informations. La plupart ne connaissent pas le système d'asile, mais y sont quotidiennement confrontées et ont beaucoup de questions à ce sujet. L'engagement bénévole mérite en outre une reconnaissance, car les familles d'accueil déchargent les autorités. Un bon accompagnement favorise la continuité des rapports d'hospitalité.

### **Dans quels domaines y a-t-il lieu d'agir ?**

Un grand souci est lié à l'inégalité de droit entre les différents groupes de personnes réfugiées, induite par le nouveau statut de protection S. Un groupe d'expert-e-s mandaté par la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter planche sur la question. L'OSAR est également consultée. Nous nous engageons notamment pour que l'admission provisoire soit remplacée par un statut de protection positif (cf. article en page 8, n.d.l.r.).

### **Qu'en est-il de l'hébergement et de l'encadrement des personnes réfugiées d'Ukraine ?**

Nous identifions là aussi un besoin : les deux tâches sont du ressort des cantons et des communes. Cette organisation fédéraliste crée de grandes inégalités, notamment au niveau de l'aide sociale allouée aux personnes requérantes d'asile dont les barèmes sont très bas. C'est choquant. Des normes homogènes seraient aussi souhaitables en ce qui concerne l'accompagnement et l'encadrement des familles d'accueil, ainsi que leur indemnisation par les autorités. Les familles d'accueil constituent une nouvelle clientèle pour les bureaux d'aide sociale et l'hébergement privé ne comporte pas que des avantages du point de vue des cantons et des communes. Ces derniers estiment en effet que les personnes réfugiées peuvent être encadrées et informées plus efficacement dans des centres d'hébergement collectifs, surtout à leur arrivée.

### **L'OSAR juge-t-elle les structures collectives nécessaires ?**

Oui. D'après le Secrétariat d'État aux migrations, les cantons doivent se préparer à voir arriver quelque 150 000 personnes réfugiées d'ici la fin de l'année. Le chiffre exact dépendra de l'évolution de la guerre. Les familles d'accueil ne pourront pas absorber durablement un tel afflux de personnes en quête de protection. C'est pourquoi beaucoup de cantons et de communes louent des appartements pour l'hébergement. Nous les approuvons. Mais il faut encore plus de place. Même les structures collectives actuelles ne suffisent pas. C'est pourquoi on voit apparaître ici et là des villages de conteneurs et des campements dans des halls. C'était déjà le cas lors du grand flux migratoire en provenance de Syrie. Cela nous inquiète, car il faut des normes minimales pour les structures collectives, surtout lorsque les gens doivent y passer plusieurs mois.

### **Quelles sont les perspectives du projet de familles d'accueil ?**

Notre but pour les prochaines semaines et les prochains mois est de renforcer les



Échange avec la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter lors du 8<sup>e</sup> symposium sur l'asile en mai dernier à Berne. © OSAR/Barbara Graf Mousa

familles d'accueil, principalement à travers l'échange entre familles d'accueil, des offres de formation et un bon accompagnement par le canton, la commune ou une œuvre d'entraide. Nous nous employons en même temps à ouvrir le projet de familles d'accueil à d'autres groupes de personnes réfugiées. Dans quelques cantons tels que Bâle-Ville, Vaud ou Schaffhouse, cela a été possible ces dernières années. D'autres cantons envisagent maintenant d'aller dans le même sens. Nous voulons saisir cette chance.

### **Existe-t-il des modèles d'hébergement privé comparables en Europe ?**

On trouve certes presque partout des familles qui aident à accueillir les nombreuses personnes réfugiées d'Ukraine, mais probablement aucun pays où les autorités collaborent aussi étroitement avec une organisation de la société civile sur le plan professionnel. L'ambassade de Pologne et le bureau européen du HCR se sont intéressés au projet de familles d'accueil de l'OSAR, car il est unique en Europe sous cette forme.

*Interview : Barbara Graf Mousa, rédactrice de l'OSAR*

#### **Compléments d'information :**

- [Projet de Community Building en page 3 et offres de formation pour familles d'accueil et bénévoles en page 7 de ce numéro.](#)
- [www.osar.ch/familles-daccueil](http://www.osar.ch/familles-daccueil)



«Joue ta vie aux dés» est le nouveau jeu conçu par l'équipe de formation de l'OSAR. Inauguré lors de la fête de la Ville de Berne, il a captivé l'attention des jeunes et des adultes. Photo : Barbara Rödlach, responsable du département Formation de l'OSAR, explique les règles du jeu.  
© OSAR/Barbara Graf Mousa

Formation de l'OSAR

## Projets innovants et formations en lien avec l'évolution des événements dans le monde

Les journées de projet et les formations continues dans les domaines de l'exil et de l'asile doivent toujours être conçues en tenant compte de l'actualité. Les défis de la pandémie de COVID-19 pour les offres de formation de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) ont à peine été surmontés que la crise en Ukraine a de nouveau mis à l'épreuve les capacités d'adaptation de l'équipe de formation de l'OSAR. Voici un aperçu des nouvelles activités proposées aux familles d'accueil et aux bénévoles. *Barbara Graf Mousa, rédactrice à l'OSAR*

Avec la crise en Ukraine, on constate un nombre croissant de personnes réfugiées hébergées en familles d'accueil. Le processus d'intégration est certes difficile pour les deux parties, mais il s'avère durable et efficace, comme le montrent les récentes réactions des hôtes et des familles ainsi que les expériences faites dans le cadre du dernier projet de familles d'accueil de l'OSAR. L'OSAR s'engage depuis longtemps pour que les personnes bénéficiaires d'une protection trouvent leur place au sein de notre société et puissent participer à la vie sociale et économique du pays où elles se trouvent. À cet égard, l'équipe de formation de l'OSAR joue un rôle important.

«Nous analysons les besoins de nos groupes cibles et des personnes réfugiées et adaptons nos offres en conséquence», explique Barbara Rödlach, responsable du département Formation. «Nous faisons preuve d'innovation. Actuellement, par exemple, avec un projet pilote et de nouveaux cours proposés aux familles d'accueil et aux bénévoles. Nous réagissons ainsi à l'élan de solidarité important de la population suisse envers les personnes réfugiées d'Ukraine.» Rattaché au département Formation de l'OSAR, le projet pilote Community Building (cf. page 3), lancé en avril 2022, reflète cette innovation.

### L'avis de la population

Outre les commentaires de la clientèle, l'équipe de formation de l'OSAR a également recouru à une étude de marché pour se constituer une vue d'ensemble des besoins en matière de formation aux adultes. Au total, 1149 foyers ont été contactés et 137 sondages écrits ont été réalisés. Il est réjouissant de constater que les organisations qui ont déjà participé aux formations continues de l'OSAR manifestent un niveau de satisfaction supérieur à la moyenne et que les offres existantes ne sont pas les seules à susciter l'intérêt. En effet, il ressort clairement de l'étude que plus des trois quarts des personnes interrogées

seraient intéressées par des offres de cours sur des thèmes qu'elles ont consultés sur le site web de l'OSAR. «Ce résultat nous permet de conclure que le potentiel en matière de participation est important», explique Barbara Rödlach. «Cela vaut donc la peine de promouvoir largement les offres de formation continue de l'OSAR et de saisir pour ce faire toutes les possibilités, telles que la fête de la Ville de Berne et le Camp fédéral des scout-e-s suisses cet été.»

### Apprendre en jouant

Avec l'accalmie de la pandémie de COVID-19, les trois jours de fête de la Ville de Berne ont pu enfin avoir lieu le dernier week-end de juin. Malgré la pluie et l'orage, des milliers de personnes ont flâné entre les stands, écouté de la musique et profité des délicieuses offres culinaires. Bon nombre d'entre elles se sont même arrêtées au stand de l'OSAR pour y «jouer leur vie aux dés». Conçu comme le fameux jeu des échelles ou jeu de l'oie, la version de l'OSAR a pour but de sensibiliser les joueuses et les joueurs aux différentes étapes de l'exil. «Ce sont surtout les familles qui se sont volontiers confrontées au sujet grâce aux enfants», relate Anna Friedli, qui s'occupe de la formation pour les jeunes à l'OSAR. «Le taux de participation marqué et les réactions pendant les parties sont satisfaisants.» «Joue ta vie aux dés» permet de transmettre des informations de bases essentielles par le biais d'activités ludiques. Les joueuses et les joueurs doivent par exemple soudoyer un passeur pour avancer sur le plateau de jeu ou se trouvent dans le rôle d'une personne requérante d'asile et doivent apprendre le plus rapidement possible des mots en kiswahili, kinyarwanda ou tamoul pour réussir le processus d'intégration. Ainsi, les joueuses et les joueurs réalisent combien il peut être difficile d'acquérir une langue étrangère en si peu de temps. Anna Friedli explique que de nombreuses personnes ont volontiers pris part à une discussion plus profonde une fois le jeu terminé, partageant leurs observations et leurs préoccupations relatives au système d'asile en Suisse. Elle poursuit: «Les échanges en personne nous permettent de transmettre des connaissances et de dissiper certains préjugés, et ainsi de sensibiliser la population sans faire de leçon de morale. Nous attirons l'attention sur le fait qu'en réalité l'exil est tout sauf une partie de plaisir. Nous considérons que ce jeu de dés est une méthode de sensibilisation efficace et défendable.»

### Formations continues pour les familles d'accueil

L'OSAR soutient les familles d'accueil et leur propose plus de 60 formations continues gratuites. Les thèmes envisagés sont les suivants:

- Compétences transculturelles
- Migration et traumatisme
- Système d'asile national, cantonal ou communal
- Informations sur les pays d'origine: cours en ligne de trois heures

Des informations actualisées seront prochainement disponibles sur le site web de l'OSAR [www.osar.ch/familles-daccueil](http://www.osar.ch/familles-daccueil)

### Ateliers pour les responsables scout-e-s

L'équipe de formation de l'OSAR a également la possibilité de mener à bien son travail de sensibilisation dans le cadre du Camp fédéral des scout-e-s suisses. À cette occasion, près de 30000 jeunes de toute la Suisse plantent leur tente dans la vallée de Conches, en Valais. Les scout-e-s ne s'exercent pas uniquement à construire un camp et à vivre en pleine nature, mais consacrent également leurs activités à des questions de société, et même de politique mondiale, telles que le changement climatique et la diversité, en s'interrogeant aussi sur les possibilités de prévention pour une cohabitation pacifique dans un monde globalisé. Aujourd'hui, de nombreux enfants de personnes réfugiées font partie des scout-e-s. De quelles solutions disposent les responsables pour gérer cette situation? Le Mouvement scout de Suisse a commandé au département Formation de l'OSAR 22 ateliers en français

### Formation continue pour les réseaux de bénévoles

Dans le cadre du projet Community Building, de nouveaux réseaux de bénévoles se créent autour des familles d'accueil ou des réseaux existants se développent. L'équipe de formation de l'OSAR propose aux bénévoles et à leur réseau 20 cours de formation continue gratuits sur les thèmes de l'exil et de l'asile, de l'intégration et de la participation sociale, de la migration, des traumatismes et des compétences transculturelles.

Plus d'informations:  
[www.osar.ch/community-building](http://www.osar.ch/community-building)  
E-Mail: [community.building@osar.ch](mailto:community.building@osar.ch)  
Infoline téléphonique: +41 (0)31 370 75 95  
(mar 14-18h, jeu 9-13h)

et en allemand sur le thème «Les réfugiées, la responsabilité et nous». Les «rovers» (pios et routiers), c'est-à-dire les jeunes à partir de 15 ans qui sont responsables de groupe, participeront à ces ateliers. «Nous leur donnons la possibilité de rencontrer des membres de nos équipes, qui ont eux-mêmes connu l'exil», explique Nadine Hagen, responsable de la formation des jeunes au sein du département Formation de l'OSAR. «Les jeunes acquièrent non seulement des connaissances de base sur les thèmes de l'exil, de l'asile et de l'intégration, mais découvrent aussi que les personnes réfugiées sont des individus aux parcours très différents.»

[www.osar.ch/offre-de-formation](http://www.osar.ch/offre-de-formation)



L'OSAR à la fête de la Ville de Berne (de gauche à droite): Barbara Rödlach, responsable du département Formation, Hakeem Sayaband et Désiré Nsanzineza, membres de l'équipe des projets de formation, Anna Friedli, co-responsable de la formation des jeunes. © OSAR/Barbara Graf Mousa

# Toutes les personnes déplacées ont le même besoin de protection

La largesse de la réglementation en vigueur pour l'accueil des personnes réfugiées d'Ukraine est aussi juste que remarquable. Mais elle révèle aussi les inégalités de droits pour les autres personnes qui ont fui la guerre et la violence. L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR) s'engage pour la mise en place d'un nouveau statut de protection venant poser les bases de l'égalité des droits.

Par Peter Meier, responsable du comité de direction Politique et Médias



Une réfugiée afghane plaide pour une meilleure protection avec plus de droits lors du 8<sup>e</sup> symposium sur l'asile à Berne. © OSAR/Barbara Graf Mousa

Le statut de protection S, appliqué pour la première fois en faveur des personnes réfugiées d'Ukraine, suscite de nombreux débats au sein de l'opinion publique. Les discussions ne remettent pas en cause la largesse de conception du statut S et l'approche progressive vis-à-vis des personnes ayant droit à une protection, car celles-ci sont absolument justes et bien acceptées. Par contre, les inégalités de traitement à l'égard des personnes réfugiées d'autres pays, misent en exergue par le statut S, se heurtent à une incompréhension de plus en plus généralisée.

Les personnes qui ont fui la guerre et la violence en Syrie, en Afghanistan, au Yémen et en Somalie sont particulièrement concernées, car la grande majorité d'entre elles sont

admissibles à titre provisoire avec un permis F. Contrairement au statut S, l'admission provisoire ne confère aucun statut de protection, pas même le droit de séjourner en Suisse en toute autonomie. L'admission provisoire n'est qu'une mesure de substitution, permettant uniquement de suspendre l'exécution d'un renvoi non exécutable après une décision d'asile négative. Alors que le besoin de protection est un critère décisif pour les personnes réfugiées d'Ukraine, c'est le renvoi non exécutable qui est pris en compte pour les autres personnes déplacées.

Cela engendre des conditions de séjour précaires. En effet, les personnes admises à titre provisoire sont pour le moins tolérées, mais ne disposent que de droits restreints liés à leur statut. Ainsi, elles ne sont pas autorisées à voyager à l'étranger et le regroupement familial est soumis à des délais d'attente et à des exigences sévères. Elles n'ont pas non plus droit à une autorisation de séjour et ne disposent donc d'aucune perspective sûre de rester. Alors qu'elles sont en Suisse depuis longtemps, elles demeurent en statut provisoire durable, ce qui empêche toute intégration, participation à la vie sociale et autonomisation, et favorise la dépendance à l'aide sociale. Ces situations lourdes de conséquences pour toutes les parties prenantes sont depuis longtemps connues des sphères

politiques. Pourtant, toutes les réformes des 20 dernières années ont été insuffisantes. La pertinence du statut S met en lumière, aujourd'hui plus que jamais, les lacunes de l'admission provisoire. Le permis F, relique du siècle passé, n'existe nulle part ailleurs en Europe. Ce statut est dépassé tant sur le fond que sur la forme.

Les inégalités de traitement en fonction de l'origine des personnes déplacées sont insoutenables. La souffrance et le besoin de protection sont identiques pour toutes les personnes concernées, qui n'ont pas seulement besoin d'un toit, mais aussi des mêmes droits. À savoir, un regroupement familial rapide, la liberté de voyager, une assistance financière suffisante, l'accès au marché du travail et aux mesures d'intégration. Ces droits doivent prévaloir dans les mêmes mesures pour toutes les personnes réfugiées, une fois leur besoin de protection reconnu et tant qu'elles ne peuvent pas retourner dans leur pays. C'est pourquoi l'OSAR s'engage pour la mise en place d'un nouveau statut de protection humanitaire, venant remplacer le statut F et assurant ainsi l'égalité des droits. Les expériences positives faites en matière d'accueil des personnes réfugiées d'Ukraine doivent servir à ouvrir la voie sans plus tarder.

[www.osar.ch/nouveau-status](http://www.osar.ch/nouveau-status)



Impressum  
Éditeur: Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)  
Weyermannsstrasse 10, Case postale, 3001 Berne,  
Tél. 031 370 75 75, E-mail: info@osar.ch, Internet: www.osar.ch

CP Don: 10-10000-5



Votre don en  
bonnes mains.

Le magazine Planète Exil de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés paraît quatre fois par année. Pour nos donatrices et donateurs, le montant de l'abonnement annuel au magazine, qui s'élève à 5 CHF, est inclus dans leur don.

Tirage: 7800 exemplaires

Rédaction: Barbara Graf Mousa (responsable),  
Miriam Behrens, Lucie Engdahl, Anna Friedli, Nadine Hagen,  
Oliver Lüthi, Peter Meier, Seraina Nufer, Barbara Rödlach,  
Siméon Seiler / Traductions: Andréane Leclercq, SFH et  
Sabine Dormond, Montreux / Mise en page: Baptiste Babey /  
Impression: rubmedia AG, Wabern/Berne